

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4047

974 – RÉUNION

**GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA
RÉUNION**

Jugement d'ouverture

Date : 9 juin 2026.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

899 010 128 RCS Saint Denis de la Réunion.

SAINT-CHILL.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Enseigne : Le Saint-Chill.

Activité : la restauration traditionnelle ou rapide, sur place et à emporter, bar, brasserie, snacking, sandwicherie, salon de thé, glacier, café, épicerie fine, débit de boissons, livraison à domicile ; traiteur et traiteur avec livraison à domicile ; l'organisation, la diffusion et la retransmission de tous événements, divertissements et manifestations, notamment sportifs et, ou culturels, la location et la mise à disposition de salle de réception ; la vente de tous articles.

Adresse : 29, rue du Boucan Canot, Saint Gilles les Bains, 97434 Saint-Paul.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 avril 2026, désignant administrateur Maître SCP Caviglioli-Baron-Fourquie Prise en la Personne de Maître Adrien Dusseau 5 rue Marius et Ary Leblond 97410 Saint-Pierre, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selarl Hirou Prise en la Personne de Maître Laurent Hirou 8 Rue Labourdonnais - Cs 61053 97404 Saint-Denis CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.